

OBJET : Cession de biens de la Ville à la SA d'H.L.M le Foyer du Toit Familial rue Pierre Corneille et Gaston Contremoulins

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2241-1,

Vu l'avis du domaine du 7 novembre 2023 évaluant la valeur vénale des parcelles à 510 000 €,

Considérant que sur la rue Pierre Corneille et la rue Gaston Contremoulins, la Ville termine une réserve foncière,

Considérant que la SA d'H.L.M Le Foyer du Toit Familial est l'opérateur retenu pour conduire une opération de requalification urbaine majeure. Le bailleur doit donc acquérir le foncier propriété de la Ville pour réaliser son opération de construction,

Considérant que le projet porté par la SA HLM le Foyer du Toit Familial consiste en la création de 86 logements dont 61 locatifs et 25 en accession sociale.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de céder au profit de la S.A d'H.L.M Le Foyer du Toit Familial le foncier d'une contenance d'environ 4400 m² pour un montant de 292 000 euros les parcelles sises :

99 Rue Pierre Corneille, cadastrée Section XA n° 25

14 et 16 Rue Gaston Contremoulins, cadastrée Section XA n° 315

16 Rue Gaston Contremoulins, cadastrée Section XA n° 316

- de confier à l'Etude de Maître OZANNE les intérêts de la Ville pour la rédaction de l'acte à intervenir
- d'autoriser Madame la Maire à signer lesdits actes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, en décide ainsi.

La délibération n°2023-185 est adoptée.



Le Registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
La Maire

Luce PANE



VILLE DE SOTTEVILLE-LES-ROUEN

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 7 DECEMBRE 2023

Nombre de Conseillers en exercice :	35
Nombre de votants:	35
Nombre de présents :	28
Convocations :	1^{ER} DECEMBRE 2023

Etaient présents : Mme Luce PANE, Maire, M. Alexis RAGACHE, Mme Laurence RENO, M. Pierre CAREL, Mme Eve COGNETTA, Mme Edwige PANNIER, M. Gérard GUILLOPE, Mme Adeline POLLET, M. Hervé DEMORGNY, Mme Christine BORJA VIEGAS D'ABREU, Adjoint, M. Jean-François TIMMERMAN, M. Laurent CASSARD, M. Stéphane BORD, M. Stéphane FERRAND, M. Laurent FUSSIEN, Mme Evelyne DENOYELLE, M. Mohamed DERGHAM, Mme Elise RIDEL, Mme Niswat ABDOURAZAKOU, M. Pierre Arnaud PRIEUR, M. Clément THÉODORE, M. Loïc CAPPE, M. Jean-Baptiste BARDET, M. Alexis VERNIER, Mme Camille FERET, Mme Sylvie FAURE, M. Stéphane DELAHAYE, M. Jean EASTABROOK, Conseillers municipaux.

--ooOoo--

Etaient absents excusés :

- M. Christophe DELAMARE	Pouvoir à M. Alexis RAGACHE
- Mme Clarisse KIRCH	Pouvoir à Mme Eve COGNETTA
- Mme Mathilde LESAGE	Pouvoir à M. Hervé DEMORGNY
- M. Luc LESIEUR	Pouvoir à M. Pierre CAREL
- Mme Adeline DIANISSY	Pouvoir à Mme Laurence RENO
- Mme Lisa MADELEINE	Pouvoir à Mme Edwige PANNIER
- Mme Julie GODICHAUD	Pouvoir à M. Alexis VERNIER

--ooOoo--

Monsieur Stéphane FERRAND remplit les fonctions de Secrétaire.